Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2016/40

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DE MEMBRES POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE DES FRAUDES AU BAC DU RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

***Vu** le code de l'éducation,*
***Vu** les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

→ **DÉCIDE** : sont désigné-e-s au nombre des membres composant la commission de discipline des fraudes au bac du rectorat de l'Académie de Bordeaux :

▪ à titre de représentant-e-s des étudiant-e-s:
- REVILLON Elisa.
- LEROY-LANSARD Pierre.

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 25/04/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le : 13/04/2016